



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

# Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) LEADER 2023-2027

## PLAN STRATEGIQUE NATIONAL 2023/2027 DOSSIER DE CANDIDATURE

LANCEMENT : 02 DECEMBRE 2021

DATE LIMITE DE DEPOT : 24 FEVRIER 2022 18H00

Le dossier de candidature à l'AMI est à adresser **en version numérique ET par courrier au plus tard le 24 février 2022** (cachet de la poste faisant foi pour l'envoi par courrier et remise en main propre possible uniquement sur rdv auprès du secrétariat) à l'adresse suivante :

<p><b>Région Normandie</b> Direction de l'Aménagement des Territoires (DAT) Service Développement Rural et Fonds Européens 5 rue Robert Schuman CS 21129 76174 ROUEN Cedex ✉ : <a href="mailto:leader@normandie.fr">leader@normandie.fr</a></p>	<p>Pour toute question relative au présent Appel à Manifestation d'Intérêt, merci de prendre contact</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par téléphone auprès du secrétariat du SDRFE au 02 32 76 42 18</li> <li>• par messagerie électronique à l'adresse suivante : <a href="mailto:leader@normandie.fr">leader@normandie.fr</a></li> </ul>
---	--

Cadre réservé à l'administration

Date de réception : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

### LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE CANDIDATURE

**1/ Un descriptif succinct du territoire et de ses caractéristiques (5 pages maximum)** présentant :

- Le territoire (périmètre cohérent ainsi que ses principales caractéristiques : taille et densité de population/données 2017),
- La structure porteuse du GAL,
- Les thématiques éventuellement envisagées à ce stade,
- Une description synthétique de la gouvernance et des modalités de gestion envisagées.

**2/ Annexe 1** :  Une lettre d'intention des collectivités composant le territoire et de la structure porteuse du projet de territoire LEADER

**3/ Annexe 2** :  Une liste des communes du périmètre d'action précisant le nombre d'habitants et la structure de rattachement

**4/ Annexe 3** :  Une carte du périmètre d'action

**5/ Annexe 4** :

- La fiche préalable à la demande d'aide préparatoire (le cas échéant), complétée et signée
  - Descriptif,
  - Dépenses et budget prévisionnels pour la préparation de la stratégie LEADER





## BUDGET PREVISIONNEL

### Dépenses prévisionnelles pour la préparation de la stratégie LEADER

Dépenses	Montants estimés
Actions de formation	
Etudes, diagnostics	
Frais de logistique	
Autres prestations de services	
Frais de personnel	
Frais de fonctionnement	
Autres (précisez) : _____	
<b>TOTAL</b>	

### Antériorité dans la démarche LEADER

• Votre structure a-t-elle porté un précédent programme LEADER ?      • Oui    • Non

Si oui, sur quelles périodes ?

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature :

Le : \_\_\_\_\_

Cachet du candidat :